



https://www.liberation.fr/societe/familles/a-lille-des-jeunes-exiles-isoles-mis-a-labri-apres-des-mois-de-mobilisation-20241121_O5OT2RQ7SVFC3L7CTIY42N32MQ/

Reportage

A Lille, des jeunes exilés mis à l'abri après des mois de mobilisation

Soutenus par des collectifs citoyens et des associations, une cinquantaine de migrants installés dans le quartier populaire des Bois-Blancs ont obtenu des places dans des centres d'accueil gérés par le département et la préfecture.



Les tentes de jeunes exilés installées sur la Plaine des vachers, à Lille, mercredi 20 novembre. (Denis Charlet/AFP)

par [Stéphanie Maurice](#), correspondante à Lille

La bonne nouvelle est tombée, quelques heures avant la mobilisation citoyenne : les jeunes du campement de la plaine des Vachers, à Lille, vont être hébergés, au chaud. La manifestation de soutien, organisée mercredi 20 novembre devant la préfecture, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, a été cependant maintenue. A peine ceux-là tirés d'affaire, que d'autres mineurs isolés appellent déjà l'association d'aide aux exilés Utopia 56. «*Dormir dehors, ce n'est pas un choix ; l'école, on veut tous y aller !*» Des slogans sont repris devant une petite foule emmitouflée, en majorité des membres du collectif des habitants des Bois-Blancs. Car les jeunes de la Plaine des vachers sont soutenus par leur quartier. Tout le monde s'y est mis, les associations pour les repas et les douches, avec subventions de la mairie de Lille, mais aussi un réseau de 150 à 200 personnes, à 90 % des femmes, précise Clio, une des bénévoles. Elles se répartissent via des groupes WhatsApp les tâches et les actions : petits déjeuners, douches, lessives et autres. Les bonnets de laine, c'est une dame qui les tricote.

«Entretien de minorité»

En tout, 52 places ont été débloquées par le conseil départemental du Nord, mais surtout par la préfecture. Celle-ci a proposé, selon les collectifs de mineurs isolés et d'habitants, 42 places en centres d'accueil et d'examen des situations administratives, normalement réservés aux exilés adultes, à Armentières et à Tourcoing. La préfecture ne confirme pas ces chiffres, mais assure travailler « *à trouver des places de mise à l'abri pour les personnes majeures* », et précise : « *Parallèlement, le conseil départemental du Nord, dont c'est la compétence, s'est*

engagé à réévaluer la minorité de plusieurs jeunes.» Le conseil départemental ne communique pas sur le sujet.

En ce moment, le thermomètre ne dépasse pas les 2°C la nuit. Au milieu de la boue, dans des tentes surélevées sur des palettes pour essayer de lutter contre l'humidité, ils sont entre 50 et 70 à dormir là, dans le quartier populaire des Bois-Blancs, depuis mars. Beaucoup sont guinéens, d'autres ivoiriens ou maliens. Morgane (1) vient de toquer à la toile d'une tente, elle y dépose un sac de vêtements propres. Pourquoi s'engager ainsi ? Elle riposte : « *Pourquoi ne pas le faire ?* »

A lire aussi

[*Régularisations en France : «Les histoires que racontent les immigrés ne sortent pas de leur imagination»*](#)

Le département du Nord leur a refusé hébergement et accompagnement, estimant qu'ils sont trop âgés et n'entrent donc pas dans le cadre de protection des mineurs étrangers non accompagnés. Hamidou, l'un des porte-parole des jeunes, explique : « *Je suis arrivé le 18 juillet : on m'a envoyé dans un hôtel à Roubaix, et le lendemain, on m'a convoqué pour un entretien de minorité. Je me suis retrouvé face à deux personnes.* » Il leur explique être guinéen, avoir 16 ans, a le souvenir d'une épreuve. « *Vous répondez, et l'autre pose déjà une autre question. Même si vous avez quelque chose en tête, vous ne savez plus quoi dire. Ce n'est pas la meilleure façon d'interroger quelqu'un.* » La très grande majorité de ces jeunes a traversé la Méditerranée pour venir en Europe, au risque de leur vie, passant parfois jusqu'à six jours en mer. Comme Ablaye, Sénégalais, pour atteindre les côtes espagnoles. Il n'en dira pas plus. Thierno, lui, s'est retrouvé, par les hasards de la vie, employé dans un poulailler marocain, sans toucher un centime. Il a fui vers l'Europe. « *C'était devenu comme un esclavage* », dit-il.

«Ils n'ont droit à rien»

Puis, Hamidou a reçu sa réponse, la même que celle de tous ceux de la plaine des vachers, quatre jours après son arrivée à l'hôtel : « *Ils m'ont convoqué pour me dire qu'ils n'avaient pas reconnu ma minorité. Ils m'ont dit ça à midi, et j'ai dû partir à 14 heures. Pour aller où ?* » Il a depuis déposé un recours auprès du juge pour enfants pour contester la décision. La coordinatrice de l'antenne lilloise d'Utopia 56, Marie Davtian, complète : « *Quand ils sont en recours, il y a un vide juridique, ils n'ont droit à rien.* » Elle le rappelle, ce campement des mineurs isolés n'est pas le premier à Lille, ni sans doute le dernier. Mercredi, Utopia 56 dénombrait 144 jeunes en recours dans la métropole lilloise. Beaucoup dorment chez des hébergeurs solidaires, un réseau d'habitants volontaires. « *Le département nous a foutus dehors* », résume Hamidou.

Les jeunes se sont organisés en collectif en août dernier, pour que leur voix soit prise en compte. « *Nous avons trois revendications* », reprend Hamidou. « *La première, c'est un hébergement ; la deuxième, la scolarisation ; la troisième, le raccourcissement de la durée de recours.* » Celle-ci peut s'étirer de six mois à un an. Mais aller à l'école est au cœur de leurs désirs. Juliette et Grégoire, deux ingénieurs agronomes qui ont prêté leur maison pendant leurs vacances d'été, s'émeuvent encore d'avoir retrouvé sur la table de la cuisine un livre oublié, un classique, *le Rouge et le Noir*, de Stendhal, qui n'appartient pas à leur bibliothèque. Devant la préfecture, l'un des jeunes prend le mégaphone : « *On a aussi besoin de formation, d'être comme vous un jour.* »

(1) Le prénom a été modifié.